

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

DU 9 NOVEMBRE 2018

Personnes présentes :	Personnes absentes (excusées) :
L'ensemble de l'équipe pédagogique	M. Christophe Gleitz, inspecteur de l'éducation nationale
Les représentants des parents d'élèves	Mme Isabelle Schreyeck, médecin scolaire
Mme Bernadette Gillot, adjointe au maire	Mme Gaby Keiser Weber, psychologue scolaire
Mme Nicole Fullenwarth représentante de la mairie	Ms. Kunz, Yotla
Mme Martine Kehren infirmière scolaire	
Mme Yasmine Rinck directrice périscolaire République	

La réunion débute à 18h15.

1. BILAN DES ELECTIONS

Monsieur Martinez remercie les parents qui ont permis l'organisation des dernières élections. Un document qui fait la liste des parents élus donne aussi une idée de l'évolution de la participation aux élections. Comme chaque année, le taux de participation demeure autour d'environ 50% et montre l'intérêt des parents pour leur école.

2. ATTRIBUTIONS & RÔLE DU CONSEIL D'ECOLE

Un document « Eduscol » reprend les attributions et rôle du conseil d'école. Il est « l'instance principale de concertation de l'école » et il est fait lecture de ses attributions.

Un parent demande si un sondage est prévu par rapport au changement des rythmes scolaires auprès des enfants et le propose dans le cadre de l'enquête de bien-être à l'école. Deux enseignantes expliquent qu'au vu de la journée plus longue, des actions ont été entreprises : récréation pour le cycle 2 l'après-midi ; 1/4 h de lecture en fin de journée (« Chut, je lis ») ; il y a aussi des temps libres/relaxation/temps de transition.

Les modalités de délibération sont les suivantes : 16 voix pour les parents et 16 voix pour les enseignants (hors directeur et RASED).

3. SITUATION DE RENTREE

M. Martinez refait le point sur les effectifs des classes. Il explique qu'il manque une AVSi dans l'école qui n'a pas été remplacée. Un parent d'élève propose d'appuyer la demande en envoyant un courrier.

Aucun volontaire en service civique n'a pu être recruté par l'inspection.

Mme Guhmann fait remarquer qu'une des barres de la grille près du grand portail manque et qu'il est possible de sortir pour les élèves qui peuvent s'y faufiler.

Intervention de Mme Ricardon

Le RASED (réseaux d'aide pour les enfants en difficultés) est normalement composé de 3 personnes : un enseignant E (spécialiste de la difficulté scolaire : maths et français) ; un enseignant G (spécialiste des difficultés de motivation des élèves) et un/une psychologue de l'éducation nationale. Dans notre école, il n'y a pas à l'heure actuelle d'enseignant E. La psychologue est Mme Keiser-Weber. Elle a un bureau dans notre école.

Mme Ricardon est rééducatrice (G). Elle travaille de manière ludique. Son secteur couvre les 10 écoles de Bischheim. Elle travaille avec 2 élèves sur l'école.

4. REGLEMENT DE L'ECOLE

Le règlement intérieur est réexaminé lors du 1^{er} conseil d'école de l'année. Devront être rajoutés :

Les horaires des récréations : 9h55 -10h15 et 10h20-10h40 ; 15H00-15H10 pour le cycle 2.

LU/JE ou VE : APC 16H25-17H10

Points sur lesquels une réflexion est menée :

- Le maquillage n'est pas autorisé (ajouté en 2017-2018).
- Les parents doivent veiller à fournir à leurs enfants l'équipement adéquat en EPS (maillots, serviettes, etc.). Le directeur fait remarquer que ce n'est pas toujours le cas pour la piscine où il est nécessaire d'appeler certains parents le matin des jours de piscine.
- Le marquage des vêtements est primordial. M. Martinez met en avant qu'en juillet 2018, même après avoir donné une information aux parents, il est resté 10 sacs de 50l de vêtements oubliés qui ont été donnés à une association.

Un parent suggère une commande avec des étiquettes - prénoms en début d'année. Une autre qu'un mot soit fait avant Noël pour que les parents récupèrent les vêtements oubliés, sinon ils seront donnés à une association. Le directeur insiste sur une action au niveau du périscolaire. Mme Rinck dit qu'elle est engagée.

Un problème est soulevé sur le fait que le périscolaire n'ouvre pas la porte aux parents ni aux enfants qui veulent récupérer les vêtements. La directrice du périscolaire répond que ce n'est pas possible pour des raisons de sécurité, s'il ne s'agit pas de parents ou d'enfants connus du périscolaire. Mme Kretchkoff propose d'accrocher les manteaux sur une penderie avec des cintres.

5. L'ENSEIGNEMENT DE LA LECTURE AU CP

Le directeur propose de mieux comprendre les modifications proposées pour l'enseignement de la lecture au regard des résultats des évaluations internationales PIRLS de 2016 qui ont été très mauvaises pour la France (22^e sur 24 pays de l'UE) tant pour la lecture que pour les mathématiques. Par ailleurs le pourcentage d'élèves en très grande difficulté en lecture (6%) est bien supérieur à celui de la moyenne européenne (4%).

Les actions du ministère :

- CP/CE1 dédoublés ;
- Brochure « Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP » (mai 2018) ;

Cette brochure de 129 pages met en avant la critique des méthodes actuelles d'apprentissage de la lecture basées pour la plupart sur des stratégies mixtes pour les enfants de CP : images, contexte, déchiffrage syllabique mais aussi semi global dans les mots outils.

Elle donne la fluence (vitesse de déchiffrement à la minute) comme un indicateur de capacité de lecture.

Le ministère attend à travers une méthode exclusivement syllabique, la rapidité de l'apprentissage pour tous -les enfants doivent apprendre rapidement à déchiffrer-, la fréquence et la régularité, 100% de réussite au CP.

Intervention de Mme Segelle et de Mme Carreira

Maintenant, l'entrée dans la lecture au CP se fait par les graphèmes. Le déchiffrement est primordial puis la compréhension se fera à part. Les textes qui vont être vus en classe doivent être déchiffrables à 100% par les élèves, il n'y aura plus aucune lecture globale.

Il y a une augmentation de la part d'écriture. Il y a une meilleure mémorisation si la lecture et le geste d'écriture sont enseignés en parallèle. Deux séances d'écritures par jour sont recommandées, ainsi que de voir tous les graphèmes avant les vacances de Noël.

6. LES EVALUATIONS CP et CE1

Le directeur insiste sur la place de l'erreur comme élément de construction du savoir dans la présence des évaluations aujourd'hui. Elles s'étendent sur 3 passations (CP septembre, CP février et CE1 septembre) qui doivent permettre de repérer quelles sont les compétences acquises, celles qu'il faut consolider et celles qu'il faut mettre en place pour que les élèves puissent apprendre à lire, écrire et compter.

Deux réunions d'information pour les parents de CP et de CE1 ont eu lieu le 18/10. Suite à cette réunion, les feuilles des résultats seront remises aux parents. Les parents des élèves en difficulté seront rencontrés par les enseignants. Les autres parents qui souhaitent rencontrer les enseignants pourront bien sûr s'adresser à eux.

M. Martinez présente les résultats de notre école par matière et par niveau. Un document fait partie de la pochette des participants. Une attention particulière est faite aux résultats de fluence évoquée dans le précédent point (document tiré de la brochure qui donne des chiffres sur les résultats des élèves français).

Intervention de Mme Hui Bon Hoa : les évaluations ont eu lieu la 3^{ème} et la 4^{ème} semaine de septembre. Les élèves étaient évalués sur trois cahiers en français et en maths. Le but est de définir les besoins de la classe et qui aurait besoin d'une aide particulière pour ses apprentissages.

La plupart des compétences présentes dans ces livrets sont abordées en maternelle et retravaillées en CP, sauf certains exercices en mathématique qui étaient trop compliqués (notamment sur la droite graduée). Les enseignants ont eu des difficultés au niveau des modalités de passation des évaluations. Une heure est nécessaire par livret et chaque livret doit être évalué sans pause. Le temps de concentration est trop long pour un élève de CP.

Les consignes écrites, tous les détails de la passation et le temps laissé aux élèves pour chaque exercice étaient indiqués aux enseignants dans un souci d'uniformité nationale.

Le format du cahier est stressant pour les élèves de CP, notamment car les élèves en maternelle sont habitués à avoir du temps pour travailler et surtout la manipulation est privilégiée plutôt que le format papier.

Les enseignants ont rencontré de nombreux problèmes informatiques pour entrer les résultats des évaluations dans le logiciel (lenteur, bugs) qui les ont contraints à entrer à nouveau plusieurs fois les résultats. Le ministère a décidé de déduire 5 heures de l'aide aux élèves (APC) pour compenser le temps passé à entrer les résultats.

Une réunion bilan aura lieu la semaine prochaine avec l'inspection pour revenir sur les résultats des évaluations et la manière de traiter les difficultés apparues.

7. LABELLISATION ECO-ECOLE AUTOUR DE LA SANTE

Ce projet répond comme les 2 précédents (pratique de la médiation et Label éco-école autour du recyclage) à une volonté d'engager nos élèves dans des pratiques citoyennes.

Dans le domaine de la santé, il existe déjà des actions mises en place dans le passé : la sensibilisation au lavage des mains ; opération « Un fruit à la récré » le vendredi ; l'intervention de l'UFSBC autour de la santé bucco-dentaire au CP ; l'intervention sur le sommeil en CE1 et CM1 ; l'intervention sur la puberté en CM2.

Depuis la rentrée, plusieurs domaines ont été abordés :

- l'alimentation

Les goûters ont été modifiés : plus de sel sur les bretzels, des pains au chocolat avec du chocolat noir et du vrai pain (plus de croissants ni de pains au chocolat).

Interventions de l'infirmière scolaire et d'une diététicienne de Redom Jeunes dans chaque classe pour identifier les classes d'aliments et ceux nécessaires à un bon petit déjeuner.

Un petit déjeuner a été organisé pour chaque classe qui reprend ce qui a été appris lors des interventions précédentes. Des éco-cups, des assiettes et des couverts en plastique ont été achetés à cette occasion afin de réduire les déchets. Un financement a été demandé à la mairie pour l'achat de la nourriture.

- L'activité physique :

Le cross de l'école a eu lieu le 8 octobre. Les gagnants seront récompensés lors de la fête de Noël.

L'olympiade aura lieu en mars/avril 2019 (sauter, lancer, courir vite).

Voici les autres domaines où des actions sont attendues.

- Sommeil et croissance

Une intervention de Redom Jeunes aura lieu dans le cadre de la prévention à l'utilisation des écrans et une proposition d'une semaine sans écran suivra si c'est possible.

Un parent d'élève indique qu'il serait intéressant de transmettre un compte-rendu/une note aux parents qui résumerait les points importants de l'intervention pour que le travail puisse être poursuivi à la maison.

- Détente & stress

Mme Neff fait part de la demande des élèves d'agir sur le stress à l'école. M. Martinez met en avant la disparition des notes, la volonté du ministère de promouvoir la bienveillance, enfin la demande institutionnelle de permettre aux élèves de refaire autant de fois que nécessaire pour enfin réussir.

- LSU / Intervention de Mme Jacquinot :

Les enseignants ont voté pour un bulletin semestriel et non plus trimestriel. Pour plusieurs raisons :

Il y avait un déséquilibre entre les 3 périodes car la période 1 est principalement employée pour les évaluations diagnostiques ; notamment au CP/CE1 ; et cela réduit les véritables nouveaux apprentissages. Cela laisse une seule période à évaluer pour les premiers bulletins.

La logique d'organisation en cycle permet aux élèves d'avoir le temps d'apprendre. Cela permet d'avoir une évaluation plus en cohérence avec les programmes. Ainsi également de diminuer le stress des élèves face à la réception des bulletins.

Comme le bulletin est aussi un outil de communication auprès des parents, les enseignants rencontreront avant les vacances de Noël tous les parents des enfants en difficulté. Les autres parents seront invités à une 2^e rencontre au mois de janvier -la 1^{ère} étant la réunion de rentrée.

- Réaménagement de la cour de récréation

La récréation a été déjà coupée en 2 récréations pour permettre aux élèves d'avoir plus de place.

Intervention de Mme Neff : Des propositions ont été recueillies dans chaque classe par les délégués puis ont été discutées durant le conseil des élèves. Les propositions ont fait l'objet d'un compte rendu et d'un plan qui ont été envoyés à la mairie pour une demande de financement et de réalisation. Le plan de réaménagement fait partie des documents donnés aux participants

Du matériel a été acheté (trois caisses de jeu) par Mme Pascal.

- Sensibilisation au harcèlement : ce thème sera l'objet d'un des points du prochain conseil d'école

8. SECURITE & ORGANISATION

Surveillance

La surveillance du passage piéton est assurée par M. Claude Illiano. Il a signalé au directeur les dangers auxquels lui-même est confronté lorsque des automobilistes passent sans s'arrêter.

Une proposition est faite à la mairie de faire une demande pour mettre des dos d'ânes pour ralentir la circulation. Mme Gillot dit que cela a déjà été demandé et refusé.

Des caméras ont été installées pour sécuriser le site de l'école et de la place.

Exercices à l'école : 3 exercices risques majeurs (PPMS) sont prévus dont l'un attentat/intrusion au mois de novembre. 1 exercice incendie est encore à venir. Le 1^{er} a été réalisé en septembre.

Grève : P. Martinez explique le fonctionnement de l'école lors d'un mouvement de grève. Les parents sont prévenus à l'avance par un mot dans le cahier de liaison si l'enseignant de leur enfant est en grève. Mme Gillot intervient sur la dernière information donnée en lien avec la grève du 9/10/18. Un mouvement de grève du personnel de mairie était attendu et n'a finalement pas eu lieu. Le personnel municipal a la possibilité de faire grève le jour même sans déclaration d'intention.

Les prochains conseils :

12/03/2019 : conseil 2

07/06/2019 : conseil 3

secrétaire de séance : Aliénor Koch

rédaction le 12/11/18 : Patrice Martinez ; relecture le 12/11/18 : Aliénor Koch

approuvé le 19/11/18 par 24 participants à la réunion